

## Compte rendu de la réunion du CESCE du lundi 12-06-2023

**Présents :** M.S.Michel (Proviseur-adjoint), M.A.Dupuis (Proviseur-adjoint), C.Perroud (Infirmière), S.Vergain (CPE), R.Perron (CPE), L.Novello (Elève de TG6), N.Roguet (2de) et L.Ould Amziane (Professeure)

**Excusés :** M.Mege, C.Pegeot

- **Lien vers la rubrique du CESCE** (Site du lycée)  
<https://www.lycee-louis-lachenal.fr/fr/cesce>

### A. Bilan des actions programmées cette année

- **Sensibilisation au recyclage** : ont été impliquées les classes de baccalauréat professionnel (avec Mme Braun-Boneu): recyclage de bouchons, et d'objets liés à l'écriture. Divers lieux ont été proposés et des récipients ont été placés. Travail avec une association.
- **1 exposition des élèves d'arts-plastiques (Nom : Utopia)** présentée à l'Auditorium Seynod et au lycée.
- **1 conférence sur le sommeil proposée par M.Collomb (avec un spécialiste)**
- **1 atelier mixte de wendo verbal sur le respect entre garçons et filles.** Il s'agit d'un atelier de réflexion et d'échanges sur le respect mutuel entre garçons et filles.
- **2 formations en interne adressées aux personnels et proposées** par Emilie Havézi-Bizini (association Efficience) : *les stéréotypes liés à l'orientation, les biais de genre dans les pratiques éducatives*
- **Une soirée ciné-discussion** sur le thème du handicap (avec une documentariste)
- **Une soirée ciné-discussion** dans le cadre de la journée du 17-05 (contre les LGBTphobies, avec 2 associations)
- **Nous n'avons pu organiser en revanche cette année des séances d'EVSA, faute de personnel.** Pour rappel, sur le site du lycée, la rubrique de l'EVSA comporte désormais un renvoi à une bibliographie d'ouvrages (sur la sexualité) disponibles au CDI et proposés aux familles et aux élèves.  
<https://www.lycee-louis-lachenal.fr/fr/education-la-vie-sexuelle-et-affective>

### B. Brève analyse des résultats de la consultation du CESCE sur Pronote (quelques tendances)

- **Rappelons tout d'abord que la consultation organisée par le CESCE n'est pas close (date limite : le 30-06).** Nous n'avons pu par ailleurs toucher toutes les catégories de personnels, ce que nous regrettons (certains agents ne sont pas sur Pronote).
- **Voici les actions qui pourraient être reconduites ou initiées, à la lumière des réponses actuelles, qui privilégient :**
  1. **Une sensibilisation aux effets possibles des addictions.** Parmi elles, celle au téléphone (avec la proposition d'une journée sans téléphone pour les personnels et les élèves).
  2. **La reconduction de la sensibilisation à l'usage et aux dangers du numérique.**

3. **La reconduction des séances d'EVSA** en première (éducation à la vie sexuelle et affective) avec l'aide d'une association (Projet NEFLE : notre école faisons-la ensemble). 2 enseignants sont volontaires pour compléter le formulaire requis.
4. **Une sensibilisation au problème du harcèlement.**
5. **Une sensibilisation aux discriminations avec une entrée générale.**

### **C. Echanges sur quelques actions envisagées en 2023-24**

- Organisation d'un **planning de séances EVSA** par l'équipe constituée et demande éventuelle de formation à l'un des formateurs académiques de l'EVSA, en particulier pour les enseignants qui n'ont pu faire que le niveau 1. Il pourrait proposer une journée en début d'année. **Qui pourrait s'en occuper en juin ?**
- **Les 4 élèves du CESCE actuellement inscrits pour septembre passeront dans les classes dès la reprise, à la rentrée, pour faire connaître à tous ce qu'est le CESCE.** La consultation a révélé une grande méconnaissance de ce dispositif chez les élèves. **A cette occasion, un adulte fera une liste de tous les élèves de 2de formés au dispositif « Sentinelle »** qui seraient soucieux de participer à la prévention contre le harcèlement. On sondera aussi les élèves de première et terminale.
- Une fois que des élèves se seront inscrits au CESCE, **une première réunion aura lieu fin septembre ou octobre pour qu'ils se positionnent sur les actions de leurs choix.** Les membres adultes du CESCE s'efforceront de les aider à les mettre en œuvre.
- A propos de dispositifs contre le harcèlement, M.Michel, R.Perron et S.Vergain nous ont expliqué comment fonctionne **le protocole Phare**. Il ne peut se mettre en place qu'après que des heures de formation soient octroyées. Une équipe peut alors se mettre en place, avec des personnes issues de divers corps de métiers (par exemples des CPE, des techniciens, professeurs, secrétaires...) car cette équipe doit pouvoir être très réactive en cas de harcèlement signalé. Le harcelé et le harceleur sont alors pris en charge. Bref, ce dispositif n'est pas si simple à organiser. Echanges à poursuivre.
- Proposition par des membres actuels du CESCE d'un **forum santé (avec plusieurs associations invitées le même jour (Maison des adolescents, Centre de santé sexuelle, équipes médicales dont celle du Cegyde...)) comme à Baudelaire et Fauré** : très utile pour les élèves, gain de temps et d'énergie. On ne banaliserait que quelques heures dans la journée et on inciterait les enseignants qui le veulent à sensibiliser les élèves sur certains sujets avant la visite des stands d'associations. Discussion à poursuivre à la rentrée.
- Proposition de placer, à nouveau, dans le hall, **l'exposition historique consacrée aux JO, « Histoire, sport et citoyenneté »** (offerte par la CASDEN et apportée par E.Faivre) : elle promeut les valeurs sportives, le rôle d'ascenseur social du sport et la cohésion citoyenne et nationale.

Pour le CESCE, la Référente égalité des chances